

**Une permanence des élus est assurée
le 2^e samedi de chaque mois à la mairie**
Pour des raisons sanitaires, merci de bien vouloir prendre rendez-vous.

LE RAVIÉROIS

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2020 - N° 539

Place de l'Hôtel de Ville - B.P 12
89390 Ravières - Tél. : 03 86 55 70 68

email : mairie.ravieres@wanadoo.fr

www.mairiederavieres.blogspot.fr

AGENDA

Mercredi 4 novembre

Randonnée

SOUS RÉSERVE

14h, place Dauphin

Dimanche 22 novembre

Bourse aux jouets de l'APALB

10h, salle polyvalente

ANNULÉ

Dimanche 29 novembre

Saint-Eloi

10h30, chez Joël Mairry

ANNULÉ

Dimanche 29 novembre

Super LOTO du Foot

14h, Salle Polyvalente

ANNULÉ

Mercredi 2 décembre

Randonnée

SOUS RÉSERVE

14h, place Dauphin

Samedi 19 décembre

Marché de Noël

SOUS RÉSERVE

Associations et Commune

10h, place de l'Hôtel de ville

Visite de l'Ambassadeur de l'Ouzbékistan chez Rocamat



Le vendredi 2 octobre 2020, Monsieur Brousse Président du FDBDA et actionnaire principal de l'Entreprise Rocamat Pierre Naturelle avait invité Monsieur Sardor Rustambaev, Ambassadeur de l'Ouzbékistan en France.

Madame Dominique Vérien Sénatrice de l'Yonne, Madame Anne Jerusalem Vice-Présidente du Conseil Départemental et Présidente de la Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne, Madame Laurence Porte Maire de Montbard et Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Montbardois étaient présentes ainsi que Monsieur André Villiers Député de la 2^{ème} circonscription de l'Yonne, Monsieur Bruno Letienne Maire de Ravières accompagnés de ses adjoints, Madame Inno Gauthereau représentant Monsieur Jean-Christophe Bize directeur de l'Esat, également des membres du personnel de l'entreprise.

Ce Vendredi 2 Octobre la visite a commencé à la carrière de Bierry les Belles Fontaines. L'extraction en carrière est un métier qui allie technique et savoir-faire, c'est pourquoi l'entreprise Rocamat a souhaité faire partager aux visiteurs, une étape clé du processus d'extraction de la pierre qui consiste à abattre une quille du front de taille sur le sol. Cette opération est aussi appelée plus techniquement le "versement de masse".

La visite s'est poursuivie dans l'usine de production située à Ravières. Monsieur Jean-Louis Marpillat Pdg du groupe Rocamat Pierre Naturelle a expliqué que la revitalisation de l'entreprise se poursuit, modernisation de l'outil de travail, recherche, commercialisation dans le monde entier. La Pierre de Taille reste une valeur sûre, naturelle, solide et vierge de tout additif.

Monsieur l'Ambassadeur a expliqué que l'Ouzbékistan recherche des échanges de savoir-faire, l'expertise française est reconnue.

**UN NOUVEAU CONFINEMENT EST
MIS EN PLACE SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE NATIONAL DEPUIS
LE 29 OCTOBRE 2020 MINUIT**

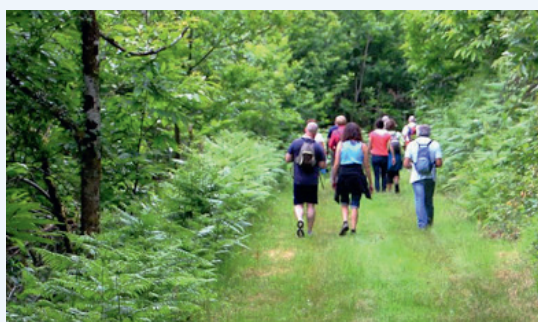
Destiné à lutter contre la nouvelle vague de l'épidémie du Covid-19, ce reconfinement est décidé pour une durée d'au moins quatre semaines, c'est-à-dire **jusqu'au 1^{er} décembre 2020.**

Les affouages sont interdits durant cette période de confinement.

N'oubliez pas de vous munir d'une attestation pour tous vos déplacements !

Le vernissage et cocktail de la Bourgogne Art Galerie des 12 septembre et 26 septembre 2020

En pleine pandémie du COVID 19, la galerie avait organisé un évènement lié à la situation sanitaire actuelle en respectant toutes les normes. Beaucoup d'entre-vous ont pu se retrouver dans un moment convivial. Malheureusement les conditions se durcissent et les projets de fin d'année sont annulés... Rendez-vous en 2021 !



Randonneurs du mercredi...

Les randonneurs du mercredi se sont retrouvés le 7 octobre dernier à une vingtaine pour une grande marche de 11 kilomètres pour une quinzaine de participants. Cinq ont participé à la petite marche. Le temps était de la partie puisqu'il faisait beau. Prochaines randos : mercredi 4 novembre et mercredi 2 décembre (si tout va bien). Rendez-vous à 14h précises Place Dauphin. Retour entre 16h15 et 16h45. Activité gratuite, pas d'inscription. Venez bien chaussés.

La Saint-Eloi 2020 est annulée



Comme nous le redoutions, la situation ne s'arrange pas vraiment. C'est pourquoi le bureau de la Confrérie de Saint-Eloi a décidé de ne pas procéder à la manifestation annuelle prévue. Toutefois, la messe célébrée aux intentions des membres vivants et défunts de notre Confrérie aura lieu le dimanche 29 novembre 2020 à 11 heures en l'église de Ravières.

Nous nous retrouverons avec plaisir en 2021. Ne laissons pas nos traditions disparaître...

Fête des Terrines annulée



Chaque année depuis 6 ans a lieu la Fête des Terrines. Malheureusement étant donné le fait que la situation sanitaire ne s'améliore pas, et que l'organisation de la Fête des Terrines (si conviviale d'habitude) aurait été trop lourde, elle a donc été annulée. Nous espérons que l'année 2021 verra de nouveau toutes les animations qui font tant vivre le village. Prenez soin de vous.

Le Montpaillard

Le Montpaillard foodtruck sera à Ravières sur la place de l'hôtel de ville le dimanche 15 novembre à partir de 17 heures. Christophe vous proposera des burgers / frites ainsi que des boissons, il sera à Ravières tous les 15 jours... Pour vos commandes : un seul numéro 07 66 36 82 96



Marché de Noël sous réserve...



La cellule de crise interministérielle n'ayant toujours pas statué, à l'heure actuelle, nous sommes dans l'impossibilité de vous assurer le maintien du marché de Noël... Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Mais comme depuis quelques années, cela ne nous empêche pas de baigner dans la féerie de Noël en égayant notre village. Le lundi 2 novembre, les présidents et présidentes d'association seront conviés à une réunion d'organisation. Les dates de travail des petits lutins seront diffusées prochainement par affichage, sur les réseaux sociaux et Panneapocket. **La distribution des sapins aura lieu le samedi 5 décembre à partir de 10h place de l'hôtel de ville.**

L'agence immobilière Transaxia s'installe à Ravières

Après avoir acquis le bâtiment (historique) de l'ancienne pharmacie, Transaxia spécialiste du marché immobilier de proximité en France y a installé un tout nouveau Conseiller en immobilier en la personne de Gilles BUSSEAU,

bien connu des Raviérois(es). Transaxia (175 agences immobilières en France dont la majorité en région Centre et plusieurs milliers d'annonces de biens et de terrains) a pour slogan "du choix pour vivre bien !" C'est sûrement ce qui a

décidé Gilles BUSSEAU à entreprendre une vraie reconversion au sein du village. Transaxia a recherché pendant six longs mois le négociateur à mettre en place dans l'agence de Ravières, Gilles BUSSEAU a été le seul candidat vraiment motivé à postuler. Vous souhaitez vendre ou vous êtes à la recherche d'un bien immobilier, Gilles vous reçoit à l'agence en général du lundi au vendredi de 10h à 12h, mais aussi sur rendez-vous au 06 03 87 31 18 ou 03 10 00 00 22.

Nous regrettons tous bien sûr la fermeture définitive de la pharmacie à cet emplacement, mais c'est avec un plaisir non dissimulé que nous voyons un tout nouveau commerce s'ouvrir sur notre territoire communal.

L'agence raviéroise deviendra également au fil du temps une vitrine pour les artisans et producteurs locaux, qui peuvent, dès à présent venir y déposer leurs produits et outils de communication (flyers, cartes de visites...). Nous souhaitons à Gilles de réussir pleinement ce nouveau défi.



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 28 août 2020 à 20 heures, salle du conseil

L'an deux mil vingt, le vendredi vingt-huit août, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno LETIENNE, Maire.

Etaient présents : M. Bruno LETIENNE, M. Vincent FOREY, Mme Laurence MARTINOT, M. Joël MAIRRY, Mme Adeline GAGNEPAIN, M. Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, M. Philippe BLOT, M. Sylvain BRUCHON, Mme Sandrine CARRON, M. Lionel JULIEN, Mme Véronique MAESSEN, M. Serge MILLOT, Mme Marise MOLARD et M. Romuald TOULOUSE.

Absente excusée : Mme Vanessa PAILLARD

Mme Adeline GAGNEPAIN a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande qu'une minute de silence soit observée en hommage à Marilyn GRIS-PEREZ décédée au mois d'août 2020.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Loyer de la future boulangerie et demande de subventions.

Lors de la séance du vendredi 28 août, le conseil municipal a :

- Accepté le devis de l'entreprise de plomberie / chauffage / sanitaire KADRI Vincent de Lézinnes, pour l'installation d'une climatisation type pompe à chaleur ATLANTIC ou PANASONIC, pour les bureaux de la mairie, d'un montant TTC de 7 593.70 €.

- Validé la création d'un site internet par l'agence 123mairie.fr pour un coût de 718.80 € TTC.

- Validé la création d'un budget annexe "Boulangerie" et son assujettissement à la TVA.

- Accepté 2 décisions modificatives sur le budget principal : une pour la comptabilisation d'intérêts suite à la renégociation des prêts de la Banque Populaire et l'autre pour transférer 200 000 € sur le budget annexe "Boulangerie".

- Confirme le principe d'avance remboursable du budget de la commune au budget annexe "Boulangerie".

- Déterminé à 500 € HT le montant du loyer de la future "Boulangerie" et demandé au maire de déposer les dossiers de demandes de subventions DETR et Conseil Départemental.

- Désigné deux membres aux commissions de contrôle des listes électorales, à savoir : Marise MOLARD, titulaire ; Véronique MAESSEN suppléante.

- Désigné un représentant à la commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) à la CCLTB : Vincent FOREY

- Désigné un représentant à la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) de la CCLTB : Serge MILLOT

- Désigné un représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la CCLTB : Adeline GAGNEPAIN.

La séance de conseil municipal est levée à 20 heures 35 minutes.

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 09 octobre 2020 à 20 heures, salle du conseil

L'an deux mil vingt, le vendredi neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno LETIENNE, Maire.

Etaient présents : M. Bruno LETIENNE, M. Vincent FOREY, Mme Laurence MARTINOT, M. Joël MAIRRY, Mme Adeline GAGNEPAIN, M. Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, M. Philippe BLOT, M. Sylvain BRUCHON, Mme Sandrine CARRON, M. Lionel JULIEN, Mme Véronique MAESSEN, M. Serge MILLOT, Mme Marise MOLARD, Mme Vanessa PAILLARD et M. Romuald TOULOUSE.

Mme Laurence MARTINOT a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Avenant n° 1 Convention constitutive d'un groupement de commandes. Réalisation de faisabilité d'une station d'épuration intercommunale.

Lors de la séance du vendredi 9 octobre, le conseil municipal a :

- Présenté plusieurs devis pour la réfection complète de la rue Gauthier. Les différences entre les devis des entreprises SCHMIT, COLAS, MOLARD et ROSA ne permettent pas de se prononcer. Il est proposé que ces devis soient débattus en commission travaux qui aura lieu le samedi 07 novembre à 9h30.

- Modifié la délibération sur les délégations d'attribution des compétences du maire suite aux remarques de la Préfecture.

- Décidé de diminuer de 92 000 € les montants de la 2^e décision modificative de la délibération n° 2020/48, 21/08/2020 passant ainsi l'avance remboursable à 108 000 €.

- Voté à l'unanimité le Budget Primitif "Boulangerie".

- Déclaré le marché de travaux "Création d'une boulangerie dans locaux existants" sans suite pour défaut de procédure et décidé de relancer une nouvelle procédure.

- Désigné 2 référents : Mrs Vincent FOREY et Lionel JULIEN, aux travaux de l'élaboration du PLUi à la CCLTB.

- Proposé que les devis pour les travaux sur le réseau d'eau, dont une partie sera subventionnée par l'Agence de l'Eau (20 %) et la Préfecture DETR (entre 20 et 40 %) soient revus par les entreprises KLABALZAN et Nicolas BOURCY.

- Validé l'avenant n° 1 de la convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une station d'épuration intercommunale.

- Décidé de laisser inchangé le tarif des affouages 2020/2021 à 40 €. La distribution se fera à la mairie le samedi 24/10/2020 à 9h30. Les règlements se feront uniquement par chèque.

- Entendu les compte-rendus des intervenants aux différentes commissions communales et des réunions extérieures.

- Pris connaissance des réponses aux différentes questions diverses.

La séance de conseil municipal est levée à 22 heures.

*Les compte-rendus complets
sont affichés sur les tableaux
d'informations de la Mairie*

“Il est environnement” 3^e album d'AnnHnnA



Après les albums “Il est temps” (sorti en 2018) et “Il est tant temps” (sorti en 2019), AnnHnnA sortira le 11 décembre prochain son troisième album intitulé “Il est environnement”. Toujours sous une plume poétique et truffée de jeux de mots, AnnHnnA dépeint, dans ce nouvel album, qu’aujourd’hui et plus que jamais, nous sommes incités à davantage prendre soin de nous,

des autres et de notre environnement. Plus d’infos sur www.annhnnna.com. Vous pourrez écouter et vous procurer l’album dès le 11 décembre (vente directe au Studio Sonaye, contactez le 06 40 70 59 70).

La nouvelle Boulangerie...

“La rumeur est un arbre bruyant que l’on écoute passer ; la vérité est une forêt qui reste silencieuse” Rémy Donnadieu.

Quoi-qu’on en dise, le projet de création d’une nouvelle boulangerie est en cours. Une telle réhabilitation est contrainte à des règles strictes du code de la commande publique.



Suite à un défaut de procédure, la première consultation mise en ligne sur internet a été déclarée sans suite par le conseil municipal du 9 octobre 2020. Un second marché public a été relancé mi-octobre pour une ouverture des offres prévue début novembre. A partir d’un certain seuil, cette phase est obligatoire pour engager des deniers publics, nous ne pouvons passer outre. C’est pourquoi les travaux ont pris un peu de retard mais ne sont absolument pas abandonnés. A compter du 1^{er} trimestre 2021, vous allez pouvoir suivre les travaux rue Saint Roch et ce pendant 3 mois.

Les voix de l’Armançon

Malgré un contexte de crise sanitaire, “Les Voix de l’Armançon” ont décidé, tout en respectant gestes barrières et distanciation, de poursuivre leur aventure. Le chant choral n’offre aucune protection contre le virus, il forme néanmoins une matière des plus régénérantes pour le moral. La Mairie nous a permis de disposer de la salle polyvalente. La chorale, dirigée par Delphine Collot, par ailleurs directrice du conservatoire du Tonnerrois, se construit autour d’un répertoire varié où se mêlent œuvres classiques, chansons contemporaines, chants traditionnels, jazz. Les Lundis, ces moments se déroulent dans une chaude ambiance permettant d’oublier les petits soucis quotidiens (pendant deux heures). Si vous êtes intéressé(e), n’hésitez pas à nous rejoindre, inutile de connaître la musique, seule l’envie est nécessaire ! Renseignements et inscriptions : 06 27 77 62 44 et 03 86 55 53 01 - lesvoixdelarmance@free.fr.

Amanda Bard, nouvelle artiste à Ravières



Après une vingtaine d’années passées dans de grandes agences de publicité parisiennes, Amanda Bard crée sa propre agence, “Rebirth”, dont le slogan “Réinventons-nous” exprime une conviction forte de sa part ... qu’elle ne va pas hésiter à mettre en application. En effet, profitant de l’opportunité d’être confinée quelques mois dans une maison de famille, elle réalise son rêve : créer des sculptures.

Après une exposition aux résultats encourageants, l’été dernier dans le Lubéron, cette quadragénaire à la créativité débordante décide de se concentrer sur son travail artistique. Elle modèle des personnages aux lignes fines et élégantes, qui font écho à des émotions intimes. Ancrée dans l’actualité, son travail (tableaux et sculptures) tourne autour de l’idée de la nécessité qu’a l’Homme de se réinventer, dans un monde en bascule où ses certitudes, habitudes et repères volent en éclat.

Amanda Bard qui a emménagé à la fin de l’été à Ravières, sur la place de l’Hôtel de Ville, expose à la Bourgogne Art Galerie du 10 octobre au 1^{er} novembre 2020. Exposition “Renaître, se Réinventer dans un monde en déséquilibre”. Prolongation tout le mois de novembre.



Remise en état des croix et des calvaires du village

Durant les mois de septembre et octobre, un petit groupe de Ravières Patrimoine s'est attelé à remettre en état les croix et calvaires présents sur la commune. Les socles en pierre ont été nettoyés et les croix, souvent en fer forgé, ont été repeintes. Toutes les croix ont été restaurées (7 au total), à l'exception de la croix Bardin, route d'Ancy-le-Franc, qui va devoir être refaite car elle est en bois et très abîmée.

La croix de la chapelle Sainte Anne est celle dont la date est la plus ancienne (1802), bien que le calvaire tout en pierre de la Malassise soit bien plus ancien pour sa partie haute. La croix verte route de Châtillon était autrefois au milieu du champ au dessus, au bord d'un chemin qui n'existe plus. On peut remarquer que certaines croix possédaient des plaques sur leur socle avec des inscriptions mais qu'elles ont disparues depuis longtemps.

Ainsi remises en état, cette partie du petit patrimoine devrait résister encore de très nombreuses années ! Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à ces travaux, dans ce contexte un peu particulier. Si vous avez des idées ou suggestions sur le patrimoine de Ravières n'hésitez pas à nous en faire part : Hélios Buissart : 06 66 93 60 60 - buissart.h@gmail.com

Qu'est ce que le CCAS dans une commune ?

Les CCAS découlent aujourd'hui d'un long processus d'organisation de l'aide sociale en France. Pour bien comprendre, rappelons qu'avant la Révolution française, l'église catholique prend seule en charge toutes les actions en faveur des pauvres.

La Déclaration des droits de l'homme fait apparaître le principe de l'assistance comme un "devoir de l'état et un droit pour le citoyen". Cette idée fut principalement initiée par la pensée des philosophes des Lumières. Ainsi, en 1796, les bureaux de bienfaisance ont été créés et se sont progressivement étendus à l'ensemble du territoire.

Ces établissements ont évolué en bureaux d'aide sociale jusqu'en 1986, date de la loi de décentralisation. Cette loi a transféré une partie des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales (régions, départements, communes). L'action sociale et médico-sociale est alors placée sous la responsabilité des départements et c'est ainsi que sont nés les CDAS (Départemental) et les CCAS (Communal).

Ainsi les Centres Départementaux sont chargés de la gestion de l'aide sociale légale (RSA, APA...) et de

coordonner l'action sociale sur leur territoire.

Les Centres Communaux sont davantage conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Sur ce point, sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public communal financé par la mairie et organisé de la façon suivante :

- Un président : le Maire de la commune Bruno Letienne
- Un vice-président : Patrick Maessen, Kinésithérapeute bien connu des Raviérois(es)
- Un conseil d'Administration : celui-ci est formé à parité d'élus locaux (Joël Mairry, Laurence Martinot, Sandrine Carron, Lionel Julien) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale (Virginie Billy, Claudette Guérin, Pascal de March)

Toutes les communes de plus de 1 500 habitants possèdent un CCAS. Pour les communes de taille inférieure, la création d'un CCAS est



facultative.

A Ravières, l'accueil est assuré à la mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat qui saura prendre en considération votre demande et en fera part sur le cahier de transmissions aux membres du CCAS qui vous recevront (si cela est nécessaire) sur rendez-vous, afin de vous aider dans vos démarches administratives et vous orienter vers les services et professionnels compétents ; cet entretien strictement confidentiel peut aussi vous aider psychologiquement à surmonter vos difficultés passagères.

Le CCAS de Ravières organise également avec le Conseil municipal le repas des aînés de la commune qui a lieu courant janvier.

La bibliothèque vous dorlote



La bibliothèque municipale de Ravières vous propose désormais un service de livraison de livres à domicile. Comment s'y prend-on ?
1/ Appeler aux heures d'ouverture au 03 86 55 75 33, soit les mardis de 10h à 12h et les jeudis de 16h à 19h.

2/ Indiquer combien de livres vous souhaitez (entre 1 et 5). Si vous souhaitez les choisir vous-même, consulter la page catalogue du site opac-x-bibliothequeravieres.biblix.net et transmettez-nous votre liste de titres. Sinon, faites-nous confiance... et ce sera la surprise !

3/ Votre pochette sera préparée de suite, mais nous la laisserons reposer 3 jours, pour des raisons sanitaires. Aussi nous conviendrons avec vous du moment où votre pochette de lecture sera déposée chez vous... Ce service est pour l'instant réservé aux habitants de Ravières et de Nuits.

La saison 2020/2021 de l'US Ravières Football

87^e saison du club de l'U.S. RAVIERES FOOTBALL avec 2 nouvelles équipes de jeunes (absentes depuis la saison 2007/2008) en U7 (2015 plus de 5 ans 2014.2013F) et en U9 (2013.2012.2011F). Si votre enfant (fille ou garçon) veut découvrir le football, rendez-vous le mercredi de 17h45 à 18h45 au stade Lucien GIRARD de RAVIERES.



Accueil d'un plateau U7 le samedi 28 novembre à 10h au stade avec UF TONNERROIS, CHABLIS1 et 2, FLOGNY, VARENNES/SEREIN AS, RAVIERES.

Calendrier des matchs seniors avant Noël. **EQUIPE 1.** Le 1^{er} novembre : 14h30 USR1 / QUARRE, le 8 novembre : 14h30 USR1 / CHABLIS, le 22 novembre : 14h30 USR1 / TANLAY, le 6 décembre : 14h30 USR1 / ECN2, le 13 décembre : 14h30 USR1 / UF TONNERROIS 2. **EQUIPE 2 À 7.** le 8 novembre : 10h USR 2 / JOIGNY 4, le 22 novembre : 10h USR 2 / AILLANT 4, le 6 décembre : 10h USR 2 / St GEORGES 3. **FÉMININES A8** : le 15 novembre à 10h contre AVALLON FCO. Venez encourager nos équipes. A bientôt.

Asso viltais et les demandeurs d'asile...

L'Association Viltais a rencontré Mme Brenot, Directrice de l'école de Ravières le vendredi 25 septembre 2020. Cet échange a permis de faire le point sur le public accueilli, les objectifs respectifs et de mettre en place un fonctionnement en amont pour des accueils efficaces (points réguliers avec l'IAS en charge des dossiers, visite d'accueil, par exemple). Il est prévu que l'équipe soit présentée à Mme Brenot lorsqu'elle aura été recrutée.

L'Association Viltais envoie une note de situation hebdomadaire, par mail à toutes les communes accueillantes, afin de suivre l'avancement des dossiers.

Des travaux sur la route de Nuits



Vous avez pu observer une entreprise faisant une tranchée sur le bord de la route de Nuits. Il s'agit d'enfouir un câble téléphonique entre Nuits et Ravières. L'opération est à la charge de l'intervenant "Orange". Le problème est que cette ligne existait déjà de l'autre côté de la route, à l'aplomb des arbres et que les racines, en grossissant, ont pincé les fourreaux (gainés) au point de sectionner les câbles, occasionnant des coupures et pannes sur le réseau. En espérant que ces travaux amélioreront nos communications, en attendant la fibre pour 2022...

En Bref...

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie dès leur 16^e anniversaire et dans les trois mois qui suivent. Venir avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents.

APPEL A BOUTEILLES

Le événement étant ce qu'ils sont nous ne sommes pas en mesure de dévoiler le projet initié dans le dernier "Raviérois". Nous sommes toujours à la recherche de bouteilles en plastic (de toutes formes et dimensions) mais uniquement de couleur. Contacts : ravières.anima-tions@gmail.com et bibliothèque, ravières89@orange.fr

DÉCÈS DE MONSIEUR TOURNAYRE.

Nous avons appris la disparition de Monsieur Guy Tournayre le 1^{er} octobre 2020 à l'âge de 88 ans. Ancien instituteur avec sa femme Danielle, à l'école des garçons (actuellement l'école des Marronniers), Guy était un enseignant rigoureux et reconnu de tous. Il a marqué les années 60 de son empreinte. Sportif, il a participé au développement du foot et du sport en général. Animateur



charismatique, il savait se faire respecter et était apprécié de tous les Raviérois. Il était très impliqué dans la vie communale. En retraite dans la Nièvre, il prenait des nouvelles de Ravières et des Raviérois. De la part de tous, sincères condoléances à sa famille.

RESTOS DU CŒUR

Le vendredi 16 octobre, toute l'équipe des Restaurants du Coeur était heureuse d'accueillir les usagers dans leur nouveaux locaux situés dans l'ancienne école St Michel. "On distribue à manger aux personnes qui ont un faible revenu

sans aucun préjugé". C'est la devise des restos ! A partir du mercredi 25 novembre la distribution aura lieu les mercredis de 13h30 à 16h. Pour renforcer son équipe en place, les Restos recherchent de nouveaux bénévoles et remercie l'ensemble du conseil municipal d'avoir mis à leur disposition la cuisine de la salle polyvalente.

LES JOURS DE CHASSE AUX BOIS POUR 2020/2021

Il est demandé aux affouagistes de ne pas aller sur leur parcelle les mercredis et dimanches, jours de chasse aux bois.

HORAIRES DE LA MAIRIE

BP 12, Place de l'Hôtel de Ville
89390 Ravières

mairie.ravières@wanadoo.fr

Tél. : 03 86 55 70 68

Lundi : fermée

Mardi : de 8h30 à 12h30

Mercredi : de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Jeudi : de 8h30 à 12h30

Vendredi : de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h

Samedi : de 8h30 à 12h00



Un article ou un avis à nous soumettre ? Notre adresse mail a changé :
leravierois@gmail.com ou par courrier ou par téléphone à la mairie.



Horaires des Messes

Dimanche 25 octobre à Ancy le Franc à 11h
Dimanche 1 novembre à Ravières à 11h
Dimanche 8 novembre à Ancy le Franc à 11h
Dimanche 15 novembre à Gigny à 11h
Dimanche 22 novembre à Lézennes à 11h
Dimanche 29 novembre à Ravières à 11h

Dimanche 06 décembre à Cruzy à 11h
Dimanche 13 décembre à Ancy le Franc à 11h
Dimanche 20 décembre à Lézennes à 11h
Jeudi 24 décembre à Ancy le Franc à 19h
Vendredi 25 décembre à Ravières à 11h
Dimanche 27 décembre à Lézennes à 11h

Etat Civil

NAISSANCE

- Malia PHILIPPOT RAPHAËL
Née le 12 octobre 2020
à Semur-en-Auxois (21)

DÉCÈS

- Madame GRIZ-PEREZ Marylin
le 24 août 2020 à Ravières (89)
- Madame BOURON Micheline née TREMÉ
le 01 octobre 2020 à Ravières (89)
- Madame ROQUIER Renée née REBOUILLAT
le 06 octobre 2020 à Ravières (89)
- Monsieur Michel ARBONNET
le 18 octobre 2020 à Tonnerre (89)